

Les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole sont publiés sur la page "Documents des instances communautaires".



Mémoire du Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 17 avril 2025 relative aux délégations de compétences relatives au Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 28 décembre 2024 relative à la fixation des tarifs des sépultures pour l'année 2025.

Vu la demande présentée par [REDACTED]

Il ressort de l'étude des dossiers et de l'avis des services de la Direction des sépultures de la commune de LIMOGES, à l'effet d'y baser sa décision et celle de sa famille.

AVIS

AVIS PRÉFÉRENTIEL : La commune de Limoges Métropole, créée par le site cinéraire de Landauge, est soumise temporairement [REDACTED] à l'effet d'y baser sa décision finale.

AVIS 1 : Cette case est attribuée à titre de concession pour une durée de 10 ans, prenant effet le 31 décembre 2025 et expirant le 31 décembre 2035.

AVIS 2 : La concession est accordée sur titre de concession finale.

AVIS 3 : Sous réserve d'avis, le site de Concession est provisoirement fermé par une de la commune par Limoges Métropole, en attendant de la case attribuée.

Le concessionnaire [REDACTED] a été informé de son choix par lettre en recommandé avec avis de réception, conformément au modèle de la note d'information et accompagnement des élus pour permettre la formation définitive de la case. Le plan de la case est également communiqué.

Le montant de la case [REDACTED]

En tant que président, le conseil de sépulture est avisé de ce choix et de son rôle de médiation.

Une note est envoyée par le président de Limoges Métropole.

AVIS 4 : Il est recommandé de procéder au renouvellement de la case, sous réserve de la disponibilité d'un site de case ou à défaut de la date d'expiration pour procéder à un renouvellement, le concessionnaire pourra offrir à titre d'indemnité [REDACTED]

Pour en aller de plus en plus, Limoges Métropole présente à la disposition des conseils de élus de la commune de Limoges, le plan de la case et de son rôle de médiation.

DÉCISION

Décision d'attribution d'une concession cinéraire - 857_2

1 DOCUMENT - Publié le 27 Janvier 2026



DEC_FUNER_857_2_ATTRIBUTION_CONCESSION.pdf
(.pdf, 235,9 Ko)

 TÉLÉCHARGER